

Procès-verbal

2e assemblée ordinaire 2022 du conseil de quartier des Châtel

Mercredi 2 mars 2022 à 19 h 15

Par visioconférence (Zoom)

Sont présents

M. Louis Lefebvre, président

M^{me} Katia Gaudreault, vice-présidente

M^{me} Isabelle Chabot, secrétaire

M. Jean-Claude Falardeau, trésorier

M^{me} Marie-Lou Carbonneau, administratrice

M^{me} Laurie Plamondon, administratrice

M^{me} Jennifer Vachon, administratrice

M^{me} Marie-Josée Asselin, membre du conseil municipal sans droit de vote

Sont également présents

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques

M^{me} Joan Giroux, secrétaire de soutien par Zoom

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, environ 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 20
3.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
	1) Préparation de l'assemblée générale	
	2) Suivi de la demande de financement sécuritaire routière	
	3) Suivi de la planification de la fête de quartier	
	4) Suivi de la planification du ménage du printemps	
4.	Période d'information du conseiller municipal	20 h 25
5.	Questions et commentaires du public	20 h 40
6.	Fonctionnement du conseil	20 h 55
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Résolution secrétariat de soutien	
	c. Correspondance	
7.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022	21 h 00
8.	Divers	21 h 05
9.	Levée de l'assemblée	21 h 10

1. Ouverture de l'assemblée

M. Louis Lefebvre, président, ouvre l'assemblée. Il annonce que, par manque de temps, il doit faire des choix, et qu'il ne renouvellera pas son mandat. Il quittera ses fonctions après la rencontre de ce soir. Il participera à l'assemblée générale le 6 avril et à la fête de la famille. D'ici là, vous aurez un mois pour refaire la structure du c.a. Il va garder un souvenir impérissable de tous. Marie-Josée Asselin mentionne qu'elle a énormément de respect pour tout ce que le président fait ainsi que les membres du c.a. On se verra au mois d'avril et espère que son départ sera souligné de belle façon.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

On demande d'ajouter au point 8, adoption du procès-verbal modifié du 1^{er} septembre 2021.

CA-2022-11

Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Dossiers du conseil de quartier

1) Préparation de l'assemblée générale

En début de réunion, le président va aborder les sujets suivants, soit la sécurité routière, les rencontres du c.a. ainsi que les résolutions adoptées, les présentations qui y ont été faites, discussion de notre futur plan et les remerciements d'usage. Un employé de la Ville a confirmé sa présence pour une présentation d'environ 50-60 minutes maximum, incluant la période de questions. Jean-Sébastien confirme que l'assemblée générale se tiendra en présentiel, il n'y aura pas d'hybride.

2) Suivi de la demande de financement sécurité routière

Marie-Josée Asselin confirme que la demande passera au comité exécutif la semaine prochaine. Elle aurait tendance à penser que ce sera positif, mais elle n'a pas vu la liste encore.

3) Suivi de la planification de la fête de quartier

Louis Lefebvre a communiqué avec le responsable des sports et loisirs L'Ormière et celui-ci doit le rappeler. C'est cette division qui gère le parc de la Chaumière. Il voulait des informations sur les jeux gonflables, etc. Isabelle a parlé avec le président du conseil de quartier de Limoilou sur les octrois pour les fêtes. On pourrait faire plus qu'une demande pour le budget d'initiatives, mais le maximum est fixée à 5500 \$ par année. Jean-Sébastien mentionne qu'il est possible que le montant alloué change un peu. Isabelle propose 4500 \$, soit un peu plus que discuté lundi. C'est notre première édition. Si on ne dépense pas tout le montant, on devrait pouvoir le rembourser. Tous sont à l'aise avec 4500 \$ afin de garantir un beau succès. Les sous-comités ont été formés et la prochaine réunion est prévue le 14 mars.

CA-2022-12

Considérant que l'une des priorités du conseil de quartier Des Châtels est de favoriser le lien d'attachement à notre quartier;

Considérant que les citoyens Des Châtel ont besoin de se retrouver de façon sécuritaire et qu'une activité extérieure permet de le faire tout en respectant les directives de la Santé publique;

Considérant que l'activité, par l'entremise d'une activité de type fête familiale permettra aux résidents du secteur de se rencontrer et d'échanger à propos de leurs rêves pour leur quartier;

Considérant que l'événement, pour être un succès en matière d'achalandage, doit être publicisé par différents moyens et sur différentes plateformes;

Considérant que le conseil de quartier souhaite recevoir un appui pour l'organisation de sa fête, et sa publicisation;

Considérant la description des livrables et le budget présenté en annexe 1;

Sur proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Louis Lefebvre, il est résolu à l'unanimité :

-de réserver le montant de 4500 \$ pour la réalisation du projet de fête de quartier Des Châtel;

-de demander au Service de l'interaction citoyenne de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'initiative du conseil de quartier;

-que le conseil de quartier Des Châtel produise un bilan de l'activité (achats, dépenses, présentation de factures), maximum un mois après la fête.

4) Suivi de la planification du ménage du printemps

Louis Lefebvre confirme qu'il va participer. Laurie devait faire des tracés pour cibler des endroits, elle va le faire cette semaine. Une annonce sur Facebook ainsi qu'une dans le journal de quartier seraient intéressantes. C'est une idée qui plaît à tous d'autant plus qu'il y a des masques souillés qui flottent un peu partout. Un topo sera fait de ce qui aura été ramassé accompagné de photos lors de la fête de quartier parce qu'il y a de la sensibilisation à faire.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Marie-Josée Asselin réitère qu'on peut compter sur elle pour relayer l'information et de ne pas hésiter pour obtenir son aide. La Ville fournit des petites tentes à cet effet.

Elle était très préoccupée après avoir vu l'émission Enquête sur le recyclage. La Ville lui a fait un topo et elle a été très impressionnée du recyclage qui se fait à Québec. Tout est récupéré à 90 %. Ça va être très intéressant de faire cette activité.

Elle n'a pas de nouveau sur des dossiers en particulier depuis un mois. La planification du budget 2023 va débuter en mars. Le projet de revitalisation des deux parcs Chauveau va de l'avant. Louis Lefebvre demande si de nombreuses plaintes ont été reçues pour le déneigement dans le secteur? Elle rappelle que c'est un hiver difficile en raison d'épisodes de pluie et qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs. De ce fait, c'est complexe à gérer. Il y a aussi une priorisation des axes routiers. Aussi, beaucoup d'efforts ont été déployés pour casser la glace sur les grilles. Pendant ce temps, les employés ne sont pas dans les camions. Elle souligne le respect et la patience des gens, elle a reçu des commentaires constructifs.

Cet été, il y aura une campagne de sensibilisation autour des résidus organiques, un arrondissement à la fois. Aussi, concernant l'agriculture urbaine, de belles annonces seront faites. On travaille aussi sur la réglementation des pesticides.

Le lundi 7 mars, avant le conseil, les premières femmes élues seront accueillies et une petite cérémonie aura lieu pour souligner leur apport. Ce sera émouvant pour ces femmes de revenir sur place. Le 8 mars célèbre la journée des droits des femmes.

5. Questions et commentaires du public

- M. Pellerin, conjoint de Nancy Beaupré.

Est-il prévu de faire le prochain conseil de quartier en mode hybride éventuellement? C'est une suggestion.

Jean-Sébastien répond non. Il n'est pas prêt à tenir des élections en mode hybride. L'hybride s'en vient, c'est presque assuré pour l'assemblée générale de l'an prochain.

- Pierre-Luc, nouveau dans le quartier

Il demande si du développement est prévu dans le parc Véga? Marie-Josée Asselin répond que ça fait partie des réflexions, des skate park ont besoin d'être mis à niveau, l'ajout de jeux d'eau aussi. Il n'y a pas de travaux prévus cet été, mais au cours de 2023, notamment une piscine dans le secteur Des Châtel.

Jean-Claude Falardeau voudrait féliciter le maire, M. Bruno Marchand. Il apprécie que quand il n'a pas les réponses, il transfère aux personnes concernées. Marie-Josée Asselin va lui faire le message.

6. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Jean-Claude Falardeau n'a pas de déboursés. Il demande une mise au point sur le budget alloué pour le secrétariat de soutien.

Louis Lefebvre confirme qu'en six ans, il n'a jamais manqué d'argent pour cette dépense. Il ne voit pas la problématique puisque 1500 \$ sont alloués par année.

Jean-Sébastien précise qu'une partie des règlements des conseils de quartier seront mis à jour et qu'il y a de bonnes chances que les montants soient augmentés. Marie-Josée Asselin voit vraiment une volonté de mieux soutenir les conseils de quartier.

b. Résolution secrétariat de soutien

CA-2022-13

Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité de payer 110 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de chaque séance de 2022.

c. Correspondance

Rien reçu.

7. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022

CA-2022-14

Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Katia Gaudreault, il est résolu à l'unanimité l'approbation du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022.

8. Divers

CA2022-15

Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité de modifier comme suit la résolution 21-CA-16 pour la préservation du boisé Des Châtelers.

Considérant que le boisé Des Châtelers est un havre de biodiversité et que sa protection s'inscrit dans la lutte contre les changements climatiques en assurant le bon fonctionnement des forêts;

Considérant que la préservation de ce boisé représente une importante décision environnementale et respectueuse de la pérennité de tels milieux dans nos communautés;

Considérant que ce boisé est d'une grande richesse pour les citoyens qui bénéficient d'un endroit de ressourcement et d'un contact privilégié avec la faune et la flore s'y développant;

Considérant les initiatives de la Ville de Québec d'augmenter le couvert forestier à l'intérieur du périmètre d'urbanisation jusqu'en 2025, de protéger les secteurs verts existants et d'en augmenter la quantité et la qualité;

Considérant la très forte manifestation citoyenne, tant au niveau des présences aux réunions du conseil de quartier Des Châtelers qu'au niveau de la pétition qui circule toujours à ce sujet, afin de conserver le boisé Des Châtelers au nom de l'empreinte écologique de leur arrondissement et de son importance environnementale,

Le conseil de quartier Des Châtelers demande que soient revues les phases 2 et 3 du projet de développement industriel dans ce secteur afin de conserver ce couvert forestier;

Le conseil de quartier Des Châtelers demande que soient tenues des séances régulières et transparentes de consultation publique afin d'informer les citoyens des dossiers en cours et de recueillir leurs commentaires.

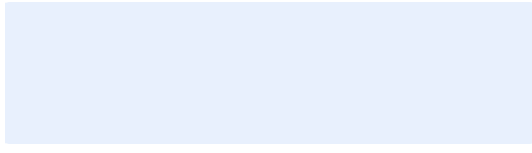
Tous ont pris connaissance de la réponse de la Ville concernant l'espace innovation chauveau, à l'effet que les phases 2 et 3 étaient étudiées.

Jean-Sébastien demande si des gens ont assisté à la formation en urbanisme le 3 février et la réponse est non.

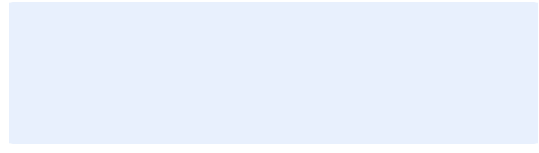
9. Levée de l'assemblée

CA-2022-16

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, l'assemblée est levée à 20 h 30.



M. Louis Lefebvre
Président



M^{me} Isabelle Chabot
Secrétaire